

**ASSOCIATION
GRAINES DE PAIX
Genève**

o o o

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE 2016

13 JUIN 2017

o o o

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint à
l'assemblée générale de l'
Association GRAINES DE PAIX

GENEVE

Genève, le 13 juin 2017

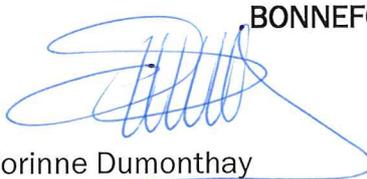
En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation et annexe) de l'Association GRAINES DE PAIX pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, aux recommandations RPC (en particulier la RPC 21) et aux statuts.

BONNEFOUS AUDIT SA


Corinne Dumonthay
Expert-réviseur agréé ASR
Réviseur responsable


Serpil Makine
Réviseur agréé ASR

Annexe : comptes annuels



GENEVA GROUP INTERNATIONAL
EXPERT-REVISEUR AGRÉÉ ASR ET MEMBRE  EXPERT
SUISSE

ASSOCIATION GRAINES DE PAIX
GENEVE

BILAN 2016 et 2015

<u>ACTIF</u>	31.12.2016	31.12.2015
<u>ACTIF CIRCULANT</u>	CHF	CHF
Caisse	1'559.95	2'755.25
CCP, banque	449'775.88	261'578.38
Autres liquidités (cartes prépayés, devises)	4'900.04	0.00
Avance FER-CIAM	26'033.00	2'437.55
Stocks	4'817.00	0.00
Actifs transitoires	5'123.65	61'234.20
Total actif circulant	492'209.52	328'005.38
 <u>ACTIF IMMOBILISE</u>		
Garantie loyer	27'504.28	27'501.53
Matériel informatique et mobilier	5'197.69	8'238.29
Oeuvres d'art	9'680.00	9'680.00
Droits de marque	0.00	1'955.56
Total actif immobilisé	42'381.97	47'375.38
 TOTAL DE L'ACTIF	534'591.49	375'380.76
 <u>PASSIF</u>		
<u>CAPITAUX A COURT TERME</u>		
Avance de la Présidente	60'250.00	0.00
Créanciers et passifs transitoires	26'372.34	36'007.64
Fonds affectés reportés sur les exercices suivants	330'848.02	228'044.83
Total capitaux à court terme	417'470.36	264'052.47
 <u>FONDS PROPRES</u>		
Fortune au 1er janvier	111'327.29	5'068.35
Excédent de revenus de l'exercice	5'793.84	106'259.94
Total des fonds propres	117'121.13	111'328.29
 TOTAL DU PASSIF	534'591.49	375'380.76

ASSOCIATION GRAINES DE PAIX
GENEVE

COMPTE DE RESULTAT 2016 et 2015

	1.1.2016 au 31.12.2016	1.1.2015 au 31.12.2015
	CHF	CHF
<u>PRODUITS</u>		
Cotisations	1'570.00	890.00
Dons privés	203'741.51	285'745.58
Dons de Fondations et sociétés	606'317.68	535'000.00
Dons publics et subventions publiques	51'000.00	30'000.00
Total des Cotisations, dons, subventions	862'629.19	851'635.58
Total des ventes (livres, expositions, soirées...)	23'065.02	15'053.98
Allocation pour frais de fonctionnement (12%)	57'535.00	71'854.57
Allocation pour coordination générale	0.00	66'723.81
Autres revenus administratifs (subventions ARE,PPE)	0.00	33'390.31
Total des produits administratifs	57'535.00	171'968.69
TOTAL DES PRODUITS	943'229.21	1'038'658.25
<u>CHARGES</u>		
Programme Côte d'Ivoire - Formation Continue	137'347.18	330'646.67
Programme Côte d'Ivoire - Formation Initiale	159'170.44	48'469.84
Programme Collection Grandir en Paix	174'873.24	266'431.26
Programme Exposition Ni Hérisson ni Paillason	17'484.15	5'100.00
Programme Evaluation - Bex	11'389.25	0.00
Programme Inclusion/Maths/Discernement	16'930.31	0.00
Programme Exposition Léon et ses émotions	481.71	0.00
Programme Site web ressources	62'061.43	25'094.90
Total charges de programmes	579'737.71	675'742.67
Recherche de fonds et communication	81'690.32	53'308.41
Administration	166'540.54	269'450.41
Total charges hors programmes	248'230.86	322'758.82
Amortissements	10'067.46	8'052.40
TOTAL DES CHARGES	838'036.03	1'006'553.89
VARIATION DES FONDS AFFECTES	(102'803.19)	104'562.52
Résultat financier	(6'886.88)	(30'406.94)
Résultat exceptionnel	10'290.73	0.00
EXCEDENT DE REVENUS DE L'EXERCICE	5'793.84	106'259.94

ASSOCIATION GRAINES DE PAIX
GENEVE

COMPTE DE RESULTAT PAR PROGRAMME 2016 et 2015

	2016 par programme						TOTAL 2016 (CHF)	TOTAL 2015 (CHF)
	CI Formation Continue	CI Formation Initiale	Collection Grandir en Paix	Autres Programmes	Fundraising et Communication	Admin.		
PRODUITS								
Cotisations						1'570	1'570	890
Dons privés	17'352	-48'470	5'207	31'785	81'717	116'151	203'742	285'746
Dons de Fondations et sociétés		249'000	90'000	267'318			606'318	535'000
Dons publics et subventions publiques				51'000			51'000	30'000
Total des Cotisations, dons, subventions	17'352	200'530	95'207	350'103	81'717	117'721	862'629	851'636
Total des ventes (livres, expositions, soirées...)	0	0	7'550	12'112	0	3'403	23'065	15'054
Total des produits administratifs	0	0	0	0	0	57'535	57'535	171'969
TOTAL DES PRODUITS	17'352	200'530	102'757	362'215	81'717	178'659	943'229	1'038'658
CHARGES								
Frais de personnel	42'859	92'334	142'942	90'861	50'769	79'562	499'328	471'425
Loyer et frais de locaux						61'835	61'835	58'794
Frais de bureau (économat, IT&T)	48	218	4'805	3'118	100	18'747	27'036	39'497
Honoraires	1'000		8'290	6'658	29'031	3'413	48'393	52'890
Frais de voyages et de représentation	1'194	26'077	88	385	1'790	2'984	32'517	8'225
Bureau local - Côte d'Ivoire	77'840	23'484	0	0	0	0	101'324	229'092
Participation aux frais de fonctionnement	14'406	17'057	18'747	7'325	0	0	57'535	138'579
Amortissements	0	0	0	0	0	10'067	10'067	8'052
TOTAL DES CHARGES	137'347	159'170	174'873	108'347	81'690	176'608	838'036	1'006'554
VARIATION DES FONDS AFFECTES	120'048	-41'352	72'214	-253'713	0	0	-102'803	104'563
Résultat financier	-53	-8	-97	-155	-27	-6'548	-6'887	-30'407
Résultat exceptionnel	0	0	0	0	0	10'291	10'291	0
EXCEDENT DE REVENUS DE L'EXERCICE	0	0	0	0	0	5'794	5'794	106'259

ASSOCIATION GRAINES DE PAIX
GENEVE

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2016

	Existant initial 1.1.2016 CHF	Dotation (externe) CHF	Revenus affectés	Transfert de fonds libres CHF	Charges directes de projets CHF	Allocation de coordination et de fonctionnement CHF	Frais financiers affectés CHF	Existant final 31.12.2016 CHF
Variation des Fonds affectés								
Programme Côte d'Ivoire - Formation Continue	120'048			17'352	(122'941)	(14'406)	(53)	0
Programme Côte d'Ivoire - Formation Initiale		249'000	19	(48'470)	(142'113)	(17'057)	(26)	41'352
Programme Côte d'Ivoire - Tonkpi		143'500						143'500
Programme Liban		5'294						5'294
Programme Collection Grandir en Paix	72'214	90'000	7'550	5'207	(156'126)	(18'747)	(97)	(0)
Programme Evaluation - Bex		15'952			(10'168)	(1'221)	(8)	4'554
Programme Exposition Ni Hérisson ni Paillason			12'112	5'470	(17'484)		(98)	(0)
Programme Inclusion/Maths/Discernement		87'000			(15'120)	(1'810)	(9)	70'061
Programme Exposition Léon et ses émotions		66'572			(482)		(3)	66'087
Programme Site web ressources	35'783			26'315	(57'767)	(4'294)	(36)	0
Capital des fonds affectés	228'045	657'318	19'681	5'874	(522'203)	(57'535)	(331)	330'848
Variation du capital propre								
Fortune au 1er janvier	111'328							111'328
Bénéfice de l'exercice		5'794						5'794
Capital propre de l'organisation	111'328	5'794						117'122

ASSOCIATION GRAINES DE PAIX
GENEVE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2016

1. Généralités

Les buts de l'association ont été élargis en 2016 (révision des statuts de Mars 2016, approuvée par l'AG du 23 Juin 2016), pour lire : "Graines de Paix a pour but d'imaginer, de créer, de réaliser et d'organiser tous outils et activités qui favorisent des relations de paix et fondent la culture de la paix durablement. Ses activités et prestations comprennent l'éducation, le plaidoyer, l'information, la sensibilisation et le conseil dans ces domaines et servent à prévenir et dépasser les violences. La paix est comprise au sens large (familles, écoles, sport, travail, groupes, cultures, ethnies, pays). La paix et l'éducation à la paix sont comprises comme facteurs déterminants du développement durable".

2. Principes appliqués en matière d'établissement des comptes annuels

Tenue de la comptabilité

La comptabilité est tenue à l'interne.

Référentiel

Les comptes annuels 2016 sont établis en conformité avec les Swiss GAAP RPC, en particulier la Swiss GAAP RPC 21, de façon à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (true and fair view).

Principes de base

Les bases de l'établissement des comptes annuels sont:

- la poursuite de l'exploitation
- l'importance relative
- la délimitation correcte des exercices comptables.
- l'intégralité
- la clarté
- la prudence
- la permanence dans la présentation, dans l'information fournie et dans l'évaluation
- la non compensation des charges et des produits.

Méthodes d'évaluation

Les diverses rubriques de l'actif et du passif sont évaluées séparément.

Les créances sont portées au bilan pour leur valeur nominale, compte tenu toutefois de corrections de valeur si nécessaire.

La comptabilité est tenue selon le principe de l'échéance (postes ouverts).

3. Composition du Comité et personnes habilitées à signer (AG du 23.06.2016, publication au RC le 24.05.2017)

Mme Delia Mamon	Membre du Comité, Présidente	Signature collective à deux
M. Guido Houben	Membre du Comité, Trésorier	Signature collective à deux (3)
M. Bertrand Coppens	Membre du Comité	Signature collective à deux (1)
M. Bijan Farnoudi	Membre du Comité	Signature collective à deux (1)
Mme Dominique Touzet	Membre du Comité	Signature collective à deux (1)
Mme Claire Guzman	Collaboratrice, Responsable Finances	Signature collective à deux (2)

(1) Avec la présidente

(2) Avec la présidente ou le trésorier

(3) Avec la présidente ou la responsable finances

Statuts

" L'Association est engagée par la signature collective à deux de sa Présidente, d'un autre Membre du Comité et/ou de la Responsable Finances. Le droit de signature individuelle est octroyé à la Présidente pour les engagements courants (montant fixé par PV du Comité) et pour les comptes bancaires et postaux, y compris pour les ouvertures/fermetures de comptes." (art.8.6 des statuts du 23.06.2016)

« Règlement Intérieur "Signatures" »

Le RI a été modifié durant 2016, réduisant le seuil de signature individuelle de la Présidente de 10'000 CHF à 5'000 CHF, à sa demande.

4. Nouveaux statuts

Les statuts de l'association ont été modifiés et approuvés par l'AG du 23 Juin 2016.

ASSOCIATION GRAINES DE PAIX
GENEVE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2016

5. Indemnités versées aux membres du Comité

Les membres du Comité de l'Association ne reçoivent aucune indemnité.

6. Statut fiscal

L'association bénéficie du statut exonéré.

7. Moyenne annuelle des emplois à plein temps

En 2016 l'association a employé en moyenne 13 personnes à temps plein ou temps partiel. Cela a représenté l'équivalent de 7 emplois à plein temps.

8. Notes relatives au bilan

8.1. Liquidités

Les liquidités comprennent les caisses (CHF, EUR et CFA), les comptes postaux et les soldes des cartes VISA et du compte Paypal de l'association. Ces liquidités sont évaluées à leur valeur nominale, les devises sont converties en CHF au taux de clôture.

8.2. Débiteurs / Avance FER-CIAM

Ce compte présente essentiellement un trop-versé de cotisations sociales remboursé à l'association en Janvier 2017.

8.3. Stocks de marchandises

Les stocks sont constitués des guides pédagogiques et livrets des élèves de la collection Grandir en Paix. Ils sont valorisés à leur prix d'achat.

8.4. Actifs transitoires

Dans ces comptes figurent les prestations payées d'avance et les recettes à recevoir.

En 2015, les soldes de prévoyance professionnelle étaient également reportés dans ce compte (voir 8.2). Ce compte a fait l'objet d'une reprise d'historique reportée en résultat exceptionnel en 2016.

8.5. Immobilisations

Immobilisations financières

Deux dépôts de garantie de loyer figurent à l'actif du bilan, suite à l'ajout d'un deuxième bureau en 2014.

Ces dépôts sont répartis entre le Credit Suisse (11'495 CHF) et la banque UBS (16'010 CHF).

Immobilisation corporelles

Les actifs immobilisés sont évalués à leur coût d'acquisition ou prix de revient, déduction faite des amortissements (voir 9.3).

Les oeuvres d'art sont estimées chaque année par Graines de Paix. Il n'y a pas eu de variation de valeur au cours de 2016.

8.6. Dettes à court terme et passifs transitoires

Dans ce compte figurent les charges à payer et les produits constatés d'avance (pré-ventes du concert de janvier 2017).

Ce compte a également fait l'objet d'une reprise d'historique reportée en résultat exceptionnel en 2016.

8.7. Fonds affectés non consommés

Ce compte présente l'ensemble des dons ou subventions reçus pour des projets spécifiques qui n'ont pas été utilisés à la date de clôture des comptes et qui seront utilisés dans les années à venir pour la réalisation des projets auxquels ils sont affectés.

Le tableau de variation du capital présente le détail de ces fonds affectés disponibles par projet à la fin de l'exercice 2016.

8.8. Fonds propres

Le capital de l'association comprend le capital libre utilisable dans le cadre statutaire de Graines de Paix.

9. Notes relatives au compte de résultat

9.1. Produits

L'affectation de la consommation de chacun des projets se fait via la variation des fonds affectés.

- Les allocations de fonctionnement et de coordination représentent la contribution des programmes aux frais de gestion de l'association. Chaque programme participe ainsi à la couverture des frais de fonctionnement de l'association à hauteur de 12% de ses dépenses directes.

Jusqu'en 2015, des frais de coordination étaient également appliqués de manière forfaitaire. Depuis le 1er Janvier 2016, cette allocation forfaitaire a été remplacée par une comptabilisation directe des frais de coordination au sein des projets. Les revenus associés sont donc désormais intégrés à la variation des fonds affectés.

- Les autres revenus administratifs correspondent à des subventions ARE, PPE, loyers APRED, etc. Enregistrés en produits en 2015, ils apparaissent en réduction de charges depuis le 1er janvier 2016.

ASSOCIATION GRAINES DE PAIX
GENEVE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2016

9.2. Compléments d'information relatifs aux frais de personnel

Les charges de personnel sont réparties entre les différents programmes, au prorata du temps consacré par les équipes à chacun des projets.

L'association Graines de Paix a bénéficié de plusieurs contrats aidés en 2016. Les subventions reçues au titre des ARE ou PPE en 2016 se sont élevées à 49'692 CHF et ont été enregistrées en réduction des charges de personnel (voir 9.1).

9.3. Amortissements

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée probable d'utilisation des actifs.

Taux d'amortissement pratiqués:	2016	2015
Matériel téléphonique	33%	33%
Matériel informatique (hardware et software)	33%	25%
Mobilier	20%	20%
Immobilisations incorporelles	15%	15%

9.4. Variation des fonds affectés

Le tableau de variation des fonds affectés présente le détail par programme et représente la différence entre les dons ou revenus perçus et les charges des programmes au cours de l'exercice comptable.

Au 31/12/2016, Graines de Paix a repris le transfert de fonds libres de 48'469.84 CHF qui avait été attribué en 2015 pour couvrir les dépenses du projet Côte d'Ivoire - Formation Initiale.

9.5. Résultat financier

Les charges financières résultent principalement des pertes de change et des frais bancaires. Afin de limiter le risque de change, les montants détenus en CFA pour les projets en Côte d'Ivoire ont été réduits en 2016 et les fonds sont principalement conservés en CHF.

9.6. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel 2016 présente un solde bénéficiaire de 10'290.73 CHF qui correspond à la reprise d'écritures relatives aux exercices antérieurs.

10. Les éléments de l'annexe prévus par l'article art.959c CO non mentionnés dans ce rapport sont inexistant.